



Académie de Guyane
Lycée Balata
97351 Matoury



Agir dès le lycée pour contrôler la consommation d'alcool en Guyane





Agir dès le lycée pour contrôler la consommation d'alcool en Guyane.

Circonscrire le phénomène social de consommation de l'alcool

Appréhender l'Incidence de la consommation d'alcool sur la qualité des rapports sociaux et notamment la violence relationnelle

Préambule

Aujourd'hui, en France et dans beaucoup d'autres pays, la consommation d'alcool est fortement attachée aux pratiques sociales, au point que certains la considèrent comme incontournable.

Avec les outils statistiques et les méthodes d'observation que nous avons aujourd'hui, on commence à prendre l'ampleur du phénomène. Il y a une incidence sur la santé physique du consommateur, sur son psychisme, mais aussi sur le psychisme de son entourage. Dans l'impact économique du manque de maîtrise de la consommation d'alcool, il faut aussi prendre en compte le coût résultant de la désorganisation de la société.

Dans un cas sur deux, il est maintenant établi que les agressions sur les personnes sont liées à la consommation d'alcool.

Ce projet éducatif s'inscrit dans les prescriptions de l'OMS qui lance un cri d'alarme au vu des désastres humains provoqués par l'alcoolisme, et demande des réponses politiques rapides. L'OMS avance le chiffre de 3,3 millions de décès par an dus à l'alcool dans le monde et 49000 rien que pour la France.

Le rapport de MM. Anderson et Baumberg, du parlement européen, (http://ec.europa.eu/health-eu/doc/alcoholineu_sum_fr_en.pdf). complète ces éléments avec un volet économique qui intègre la dégradation des relations sociales. Le rapport fait état d'un ratio de 1 à 16 entre les rentrées fiscales et le coût du traitement social.

En voici quelques conclusions :

1 Le coût direct de l'alcool pour l'Union européenne a été estimé à 125 milliards d'euros en 2003 y compris 59 milliards d'euros de perte de productivité du fait de l'absentéisme, du chômage et des années de travail perdues par les décès prématurés.

2 Le coût indirect de l'alcool (qui tient compte de la valeur accordée à la souffrance et à la vie humaine) a été estimé à 270 milliards d'euros en 2003 pour l'Union européenne.

3 L'alcool est une cause d'inégalité de santé : si on prend le cas de l'Angleterre, on constate que les hommes entre 25 et 69 ans appartenant au groupe socio-





économique le plus défavorisé ont 15 fois plus de risques de mourir d'une cause liée à l'alcool que ceux de professions libérales plus aisés.

En France c'est la loi Evin qui établit les rapports entre les consommateurs et l'industrie de l'alcool. Un des principaux volets de cette loi est la réglementation de la publicité qui cherche à protéger les consommateurs les plus influençables.

Cette loi est encore en train de subir des projets d'amendements censés favoriser la promotion de l'industrie viticole, alors que de la bouche même de M. Evin, elle contient déjà toutes les dispositions qui permettent de le faire. M. Evin exprime un fort pessimisme vis-à-vis des nouvelles possibilités offertes aux publicitaires. Il est accompagné dans sa démarche par le Professeur Agnès Buzyn, directrice de l'institut national du cancer qui elle, parle de « catastrophe sanitaire ». Plus que jamais, il est nécessaire d'informer les lycéens pour qu'ils aient bien conscience des risques.

Ce projet ne se limite pas à une information. Nous pensons que le moyen d'assimiler efficacement la problématique de la consommation d'alcool est de prolonger l'investissement des jeunes sur des phases de construction et de réalisation de messages à destination de leurs pairs. Ces différentes réalisations développeront les valeurs de solidarité envers l'ensemble de la population de Guyane, valeurs dont on connaît l'importance dans les fondements d'une société.





2 OBJECTIFS :

Objectif 1 :

Le premier objectif est une information la plus complète possible sur les différents aspects de l'alcoolémie. Les effets immédiats et à long terme, le phénomène d'addiction, les modifications sur le corps et sur le psychisme y seront développés.

Cette information sera faite suivant quatre axes :

Mise à disposition de brochures à l'infirmierie.

Consultation de documents video sur les ordinateurs et de documents sur papier au C.D.I..

Information dans les cours de PSE.

Animations ponctuelles avec l'aide de différents organismes : association 3AG et CAPSAA pour Cayenne, AKATI'J pour les zones de Kourou et Saint-Laurent, la Prévention routière et la Gendarmerie Nationale avec la brigade de prévention des jeunes.

Dans un souci de qualité, et afin de solliciter la base la plus large possible, l'équipe pilote du projet apportera son assistance aux autres lycées du département.

Objectif 2 :

Concours d'affiche sur le thème de l'interdiction de vente d'alcool aux moins de 18 ans :

Ce travail de création permettra de dégager des temps de réflexion et d'assimilation intenses. Il valorisera les capacités créatives des élèves, capacités qui seront avivées par l'émulation du concours et la perspective honorifique d'une diffusion dans tous les commerces du département.

L'association FA KIAO KON SO, en la personne de son président M. Joseph HO, a pris contact avec nous au sujet de l'affichage légal. L'affiche obligatoire sur la protection des mineurs est austère et ne correspond pas aux codes de lecture d'un public jeune. L'affiche sélectionnée répondra à un besoin exprimé par l'association de façon à réduire les conflits vis-à-vis des sollicitations des mineurs. L'association s'engage à ce que l'affiche soit exposée en bonne place chez tous les détaillants du département.





L'affiche sera réalisée avec l'aide des professeurs d'arts appliqués.

L'affiche sélectionnée fera l'objet, si nécessaire, d'un ajustement réalisé par un professionnel de l'image.

L'affiche sera diffusée par des groupes d'élèves chez chaque détaillant de la commune du lycée.

L'affiche sera diffusée par l'association FA KIAO KONSO sur le reste du département.

Objectif 3 :

Ateliers d'expression artistique :

3.1 Atelier SLAM :

Cet atelier vise plus particulièrement à rendre les jeunes acteurs de la sensibilisation aux dangers de la consommation d'alcool. En réalisant eux-mêmes un texte déclamé sur ce sujet, ils sont invités à réfléchir et à s'exprimer sur les troubles sociaux provoqués par l'alcool, dans un style créatif, direct et personnel.

Il a ainsi pour but de donner une plus grande visibilité au positionnement des jeunes quant aux problématiques sociales qu'ils côtoient.

3.2 Atelier court métrage vidéo :

L'objectif est de réaliser un film dont la durée sera comprise entre 2 et 5 mn, qui attire l'attention sur les conséquences de la perte de contrôle des situations provoquée par une consommation mal maîtrisée d'alcool.

Tous les ans a lieu le Festival Guyanais du court métrage. Les élèves auront à cœur d'y présenter leur production.

